



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E132314

VALABLE JUSQU'AU 07/07/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1993
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/07/1993
7 622

Raison sociale : RENOV HABITAT

ZA DE LA PETITE GIRONDE
51510 SAINT-GIBRIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS EN CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 66 56 77
Portable : 0632879560

Fax :

Siret : 391 792 876 00032

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 4403517

Site Internet : <http://www.renovhabitat51.com/>
E-mail : renovhabitat51@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30872635S

Responsabilité légale :
GLINEL CLAIRE GÉRANT / HORT ANDRÉ GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MINORITAIRE
OU ÉGALITAIRE

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 111239421

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	08/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	08/08/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	08/08/2023
o Ventilation mécanique	08/08/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/08/2023
o Fenêtres de toit	08/08/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/08/2023
o Isolation des combles perdus	08/08/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/08/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.